

Colmar, le 13 juillet 2017

L'inspectrice d'académie
directrice académique des services
de l'éducation nationale du Haut-Rhin

Division du second degré
Bureau des Actions Pédagogiques
et de la Réglementation

REF : N°130 / 2017
Dossier suivi par
Rolande JENNE

Tél
03 89 21 56 28
Fax
03 89 24 50 17
Mél.
i68div2@ac-strasbourg.fr

52 – 54 avenue de la République
B.P. 60092
68017 Colmar cedex

Objet :

Nouvelles organisations du temps scolaire à la rentrée 2017

Monsieur le Maire,

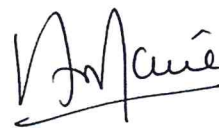
J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'après consultation du conseil départemental de l'Education Nationale, j'émet un avis favorable à la nouvelle organisation du temps scolaire qui sera mise en œuvre dans votre commune à la rentrée 2017.

Vous trouverez ci-joint un tableau des horaires des écoles de votre commune.

Le tableau récapitulatif des horaires pour les écoles du département est consultable sur le site de la DSDEN par le lien suivant :

<https://www.ac-strasbourg.fr/dsden68/les-nouveaux-rythmes-scolaires/>

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.



Anne Marie MAIRE

PJ :

1 Tableau récapitulatif des horaires des écoles de votre commune

Mairie de WALTENHEIM

Monsieur le Maire
Monsieur PICQUET Guy
8, rue Principale
68510 WALTENHEIM

2017 / 2018

Horaires validés au CDEN du 07/07/2017 et mis à jour le 12/07/2017

RNE	SIGLE	TYPE	REP	BIL	NOM DE L'ÉCOLE	COMMUNE	Forme	Lundi Matin	Lundi Après-midi	Mardi Matin	Mardi Après-midi	Mercredi Matin	Jeudi Matin	Jeudi Après-midi	Vendredi Matin	Vendredi Après-midi	Samedi Matin
0809704	E.E.	ORD	X		INTERCOMMUNALE	WALTENHEIM (BASIS)	4 JOURS	08h10-11h40	13h40-16h10	08h10-11h40	13h40-16h10		08h10-11h40	13h40-16h10	08h10-11h40	13h40-16h10	
							1										

Format des adresses mail : cdens@sc-strasbourg.fr ou pour Bâle : scsf.francake@balewin.ch